



17 janvier 2023

# // COMMUNIQUÉ DE PRESSE //

## POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABLE DU VTT SUR LE SITE DES « TERRES NOIRES »

Le site des « Terres Noires », à Digne-les-Bains (04), est un site naturel exceptionnel, mondialement connu pour la pratique du VTT. Ces marnes sont d'anciens fonds marins datant de plus de 160 millions d'années ! Ce site, riche en fossiles, est aujourd'hui classé et protégé par la Réserve Naturelle Nationale géologique de Haute-Provence et l'UNESCO Geoparc de Haute-Provence. Il appartient à des propriétaires forestiers publics et privés.

Les collectivités locales, les gestionnaires d'espaces naturels, les propriétaires privés, les guides et les clubs locaux ont travaillé collectivement pendant plusieurs années pour aménager et développer des itinéraires de qualité, adaptés à la pratique du VTT, sur ce site exceptionnel (6 parcours aménagés et balisés pour le All-Mountain, l'Enduro, le VTAE, le Gravel...).

Suite à la publication de plusieurs vidéos de Free-ride, tournées dernièrement sur le site sans autorisations, les collectivités locales (Provence Alpes Agglomération et les communes concernées), l'ONF, le club VTT Rando04 et la Mountain Bikers Fondation s'associent pour dénoncer des pratiques de VTT non respectueuses de notre environnement et interdites en espace naturel (code de l'environnement, code forestier, loi 3DS). Elles sont passibles d'amendes pouvant aller de 1 500 € à 150 000 € (dépose en hélicoptère) :

1. **La dépose en hélicoptère pour la pratique des activités outdoor est interdite en France**
2. **La création d'aménagements VTT (sentiers, tremplins, sauts, bosses) sur des terrains sans l'autorisation des propriétaires est interdite**
3. **La pratique du VTT Free-Ride (hors sentier) est interdite**



Les « Terres Noires » sont un site naturel remarquable pour la pratique du VTT, mais face à l'évolution de la fréquentation, aux contraintes foncières, aux respects des propriétés privées, aux enjeux liés à la biodiversité, à la conservation des habitats, des fossiles et des espèces, aux phénomènes d'érosion et au partage de l'espace avec les autres usagers, il est nécessaire d'adopter un comportement respectueux de notre environnement. **Pour que la pratique du VTT perdure dans les espaces naturels, adoptons un comportement responsable.**

|| contacts presse ||

Provence Alpes Agglomération - service communication : [julia.vuillier@provencealpesagglo.fr](mailto:julia.vuillier@provencealpesagglo.fr) - tél. 06 80 90 23 96

Mountain Bikers Fondation - Fabien Jhistarry, coordinateur national : [fabien@mbf-france.fr](mailto:fabien@mbf-france.fr) - 06 07 77 43 37

ONF - Géraud Lavandier, responsable UT Digne-les-Bains : [geraud.lavandier@onf.fr](mailto:geraud.lavandier@onf.fr) - 06 18 61 39 28